Marmande
TERRE DE GARONNE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : UN GROUPE D'ÉLÈVES ÉLUS DANS LEUR VILLE QUI REPRÉSENTE LES ENFANTS

- Pour donner la parole aux enfants et écouter leurs idées
- Pour apprendre comment fonctionne une mairie et la vie citoyenne
- Pour proposer des projets pour améliorer la ville

COMPOSITION DU CONSEIL

- Un enfant par niveau (CE2/CM1/CM2) et par école
- Un suppléant par école



LES ÉLECTEURS

- Tous les élèves du CP au CM2 des écoles de Marmande
- Avec une carte d'électeur

RÉUNIONS

- Les enfants sont élus pour 2 ans (de déc. 25 à déc. 27)
- 1 à 2 réunions par mois (Plénière et commissions)

LES CANDIDATS

- Les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Marmande
- Dossier de candidature à rendre le 7/11 au plus tard
- Mener campagne du 14/10 au 26/11

VOTE : JEUDI 27/11/2025

Contacts :
Elu.e.s : Christian Sorin (Adjoint en charge du dialogue citoyen) / sorinc@mairie-marmande.fr
Loréline Roques (Conseillère déléguée à la jeunesse et aux conseils générationnels) / lroques@mairie-marmande.fr
Coordinatrice : Marie Chinzi / 05 53 64 81 01 / 06 80 47 31 01 / mchinzi@mairie-marmande.fr